



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3905

Approbation d'un contrat de billetterie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'EPIC Festival Jazz à Vienne, pour le concert de l'Orchestre national de Lyon au Festival Jazz à Vienne du 12 juillet 2018

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3905 - APPROBATION D'UN CONTRAT DE BILLETTERIE ENTRE LA VILLE DE LYON / AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET L'EPIC FESTIVAL JAZZ A VIENNE, POUR LE CONCERT DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE LYON AU FESTIVAL JAZZ A VIENNE DU 12 JUILLET 2018 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Avec 274 000 spectateurs lors de la saison 2016-2017 et plus de 200 jours d'ouvertures par an, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon a développé une programmation artistique et musicale d'excellence dans divers domaines de production et de diffusion musicale.

Il s'associe régulièrement à d'autres institutions pour favoriser une diffusion de la musique la plus large et diversifiée possible.

Le partenariat noué depuis plusieurs années entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et le Festival Jazz à Vienne permet de proposer des concerts de jazz à l'Auditorium en s'appuyant sur l'expertise musicale du Festival Jazz à Vienne. Il permet également de mettre en place des projets artistiques nouveaux entre l'Orchestre national de Lyon et des artistes de Jazz.

Cette année, l'Orchestre national de Lyon sera présent au Festival Jazz à Vienne le 12 juillet prochain pour un concert avec le chanteur américain Gregory Porter.

Dans le cadre de ce concert, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon mettra en vente des billets pour le concert du 12 juillet.

L'EPIC Festival Jazz à Vienne est un Etablissement Public Industriel et Commercial qui organise un festival de jazz de renommée mondiale depuis 35 ans dans le théâtre antique de Vienne.

Le partenariat entre l'Auditorium-Orchestre national de Lyon et le Festival Jazz à Vienne existe depuis plusieurs années.

Le contrat joint au rapport présente les différentes modalités de ventes des billets pour le concert du 12 juillet par l'équipe de billetterie de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

Il s'agit d'un encaissement de recettes par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon pour le compte de l'EPIC Festival Jazz à Vienne. Ces recettes seront reversées à l'EPIC Festival Jazz à Vienne à l'issue du concert sur la base d'un état liquidatif précis des recettes de billetteries correspondantes.

Les tarifs de vente des billets prévus dans le contrat sont les suivants :

- billet à tarif normal à 43 € TTC (TVA à 5,5 %) ;
- billet à tarif réduit à 40 € TTC (TVA à 5,5 %) pour les abonnés de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

Vu ledit contrat ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1- Le contrat de billetterie susvisé, établi entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'EPIC Festival Jazz à Vienne pour l'encaissement des recettes de billetterie pour le concert du 12 juillet 2018 à Vienne, est approuvé.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3- Les recettes encaissées pour compte de tiers seront reversées à l'EPIC Festival Jazz à Vienne à l'issue du concert du 12 juillet 2018 sur la base d'un état liquidatif précis des recettes correspondantes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER